

INFORMATION – INFORMATION - INFORMATION

Mardi 6 septembre dernier, suite à l'ordre du jour de la réunion plénière du Comité Central d'Entreprise, monsieur Jean-Pierre Lemonnier a annoncé les points suivants qui nous concernent directement :

- Un redéploiement, sans licenciement, est prévu au siège afin de réduire les charges.
- Les frais de siège, malgré le plan 3X7, ne cessent d'augmenter surtout sur le mois de juillet.

Lors de la prochaine réunion plénière du Comité Central d'Entreprise du 11 octobre, la Direction apportera des éclaircissements sur le plan de redéploiement.

Le 26 septembre, lors de la réunion du Comité d'Etablissement du siège, nous demandons également à la Direction de s'exprimer sur le sujet.

Devant ces nouvelles, tous vos élus non syndiqués vont se montrer particulièrement vigilants et vont tout faire afin que la Direction s'exprime clairement sur ces sujets.

Seule une information claire de la Direction sur ses intentions et ses motivations nous permettra à tous d'aborder cette évolution annoncée avec les réactions qui s'imposent.

**Vos élus non syndiqués au Comité d'Etablissement et
Délégués du Personnel
pour le siège.**

INFORMATION – INFORMATION - INFORMATION